

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 février 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2705

présenté par
Mme Vichnievsky

à l'amendement n° 1982 de M. Breton

ARTICLE 4 BIS

Supprimer les alinéas 1 et 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Conserver le seul II